

vous n'aviez pas été là, madame la marquise, lui servant en quelque sorte de bouclier, il y a plus de quinze jours que M. de Perny serait arrêté.

—Monsieur Morlot, reprit la marquise, c'est notre honneur qu'il s'agit de sauver et je le veux à tout prix. Ah ! vous allez me trouver bien hardie. Écoutez-moi : Pour arriver à ce résultat, pour empêcher mon frère de rouler au fond du gouffre ouvert sous ses pieds, c'est sur vous que j'ai compté.

—Sur moi ! s'écria Morlot stupéfié.

—Oui, sur vous, qui n'avez qu'un mot à dire pour le faire jeter dans une prison.

—Pardon, madame, je ne comprends pas. . .

—Écoutez moi bien, monsieur Morlot : mon mari et moi, nous savons parfaitement ce qu'est M. de Perny, et nous ne nous faisons aucune illusion sur le sort qui lui est réservé ; oui, nous savons que sa déplorable existence peut le conduire à sa perte. Cela arriverait fatalement si nous l'abandonnions complètement ; car n'ayant pas de fortune, il serait obligé de vivre d'expédients.

—Déjà il en est là, pensa Morlot.

—L'intention de M. de Coulange était de lui faire une pension, continua la marquise, mais je n'ai pas été du même avis que mon mari et une idée m'est venue en pensant à vous, monsieur Morlot.

—Ah ! fit l'agent de police.

—Oui, et je me suis dit en même temps que vous ne refuseriez pas de rendre encore cet important service à la maison de Coulange.

Morlot ne savait plus que dire ; il se sentait subjugué.

—Pour la tranquillité de mon mari et la mienne, poursuivit la marquise, et dans l'intérêt de l'avenir de nos enfants surtout, il est impossible que mon frère reste en France. Il est nécessaire, urgent, qu'il fasse maintenant ce qu'il aurait dû faire il y a quelques années. Oui, il faut absolument qu'il parte, qu'il s'expatrie, qu'il s'en aille n'importe où, pourvu que ce soit loin, très-loin, et qu'il mette entre nous l'immensité de l'Océan.

Le voudra-t-il ? Si nous lui demandions cela, mon mari et moi, il répondrait probablement non. Mais si vous voulez m'aidez, monsieur Morlot, je suis sûre d'avance qu'il consentira à partir. Ce que vous savez vous donne sur lui l'autorité d'un maître ; il se courbera sous votre volonté, car il aura peur. Vous ordonnerez et il obéira. Entre l'exil avec deux cent mille francs et la punition infamante qu'il a mérité, il n'hésitera pas à choisir.

—Mais, madame la marquise, fit Morlot, essayant une protestation.

—Oh ! ne me refusez pas, reprit-elle vivement ; pour le marquis de Coulange et pour moi, acceptez la délicate mission que je vous confie. Vous n'aurez pas affaire à des ingrats, je vous le jure, et vous pourrez compter sur notre reconnaissance. C'est notre honneur à tous, c'est ma vie que vous tenez entre vos mains, monsieur Morlot.

Je n'ai pas oublié ce que vous m'avez dit aux Ternes, poursuivit-elle, et vos paroles de tout à l'heure ; oui, nous avons en vous un ami : je vous prouve bien que j'accepte votre amitié, car ce que je vous prie de faire pour nous ne peut se demander qu'à un ami.

Voyant qu'il restait silencieux, elle continua :

—Vous irez trouver M. de Perny et vous lui direz : « Il faut que vous quittiez Paris, la France ; il faut que vous disparaissiez et qu'on n'entende plus parler de vous. Le marquis de Coulange, votre beau-frère, veut vous donner encore le moyen de changer de vie et de vous relever par le travail et le repentir : au moment où vous poserez le pied sur le navire qui vous transportera en Amérique ou ailleurs, je vous remettrai de sa part deux cent mille francs. »

Morlot arrêta sur la marquise ses yeux démesurément ouverts.

—Cette somme, monsieur Morlot, reprit-elle, vous la toucherez chez M. Lebarbier, notre notaire, qui demeure rue de Lille, 54. Dès demain il sera prévenu par une lettre de moi ; vous n'aurez qu'à vous présenter pour que la somme vous soit remise immédiatement.

L'agent de police était en proie à une grande agitation.

—Madame la marquise, prononça-t-il d'une voix lente et grave, vous ne vous apercevez point que ce que vous me demandez est le contraire de ce que mon devoir m'ordonne de faire.

—Ah ! s'écria-t-elle, votre devoir ne saurait vous défendre de sauver l'honneur d'une famille.

—L'agent de police qui découvre un criminel doit le livrer à la justice, répliqua-t-il.

La marquise poussa un sourd gémissement.

—Ah ! je suis perdue, perdue ! s'écria-t-elle désespérée, en se tordant les bras.

Morlot sentit en lui un affreux déchirement. Il se dressa debout.

—Madame la marquise, dit-il d'une voix vibrante, ne vous livrez pas au désespoir ; une fois encore, pour vous, j'étoufferai le cri de ma conscience ; ce que vous voulez, je le ferai !

—Ah ! je savais bien que vous ne pourriez pas être sans pitié ! exclama-t-elle, passant subitement de la douleur à la joie ; oh ! oui, vous êtes bon, vous êtes un brave homme, merci, merci !

—Je ferez ce que vous voulez, reprit Morlot de sa voix la plus grave, mais à une condition.

—Ah ! demandez-moi tout ce que vous voudrez, je vous l'accorde d'avance !

—Dans un instant, madame la marquise, vous regretterez peut-être les paroles que vous venez de prononcer.

—Ne le pensez pas, monsieur Morlot ! Mais un million n'est pas le prix du service que vous rendez à la maison de Coulange !

Morlot secoua tristement la tête.

—Madame la marquise, dit-il, il vous serait plus facile de donner plusieurs millions que ce que je vais vous demander.

La jeune femme sursauta sur son siège.

—Vous m'effrayez, dit-elle d'une voix troublée, depuis huit jours j'ai le pressentiment d'un nouveau malheur ; et ce malheur inconnu est près de moi, et c'est vous, c'est vous, un ami qui l'apportez !

—C'est vrai, un nouveau malheur pour vous, répondit Morlot, et d'un ton pénétré : et ce malheur, madame la marquise, je sais que vous ne l'avez pas mérité. C'est pour qu'il soit moins terrible et que vous puissiez en atténuer les principales conséquences, que je viens à vous en ambassadeur de paix.

—Monsieur Morlot, dit-elle d'une voix presque éteinte, vous pouvez parler, je vous écoute.

IX

Le 20 août 1853, dit Morlot, dans une maison de la commune d'Asnières, je me trouvais devant un lit en désordre sur lequel gisait sans mouvement une femme agonisante. La veille, cette jeune femme avait mis au monde un petit garçon, et, dans la nuit, pendant son sommeil, une misérable femme payée pour commettre ce crime, lui avait volé son enfant !

La marquise poussa un cri rauque. Morlot s'interrompit.

—Continuez, dit la marquise d'une voix étranglée.

Et frémissante, livide, les yeux hagards, elle se redressa comme pour tenir tête à l'orage.

—Après un épouvantable délire, qui avait suivi le réveil de la jeune mère, reprit Morlot, succédait un anéantissement complet plus effroyable encore. Il y avait près du lit le berceau vide de l'enfant. Saisi de compassion et sentant gronder en moi une colère sourde, devant la mère, enveloppée des ombres de la mort, et devant le berceau vide, je jurai de découvrir les auteurs du crime, pour les livrer à la justice, et de retrouver l'enfant !

Dans quel but l'avait-on volé ? Quels étaient les auteurs du crime ? Double mystère ! Je compris les énormes difficultés de la tâche que je m'imposais, et cependant je me mis à chercher dans ces ténèbres.

Les jours, les semaines, les années s'écoulèrent ; le mystère restait impénétrable, mais mon ardeur et mon courage ne diminuaient pas. La preuve qu'il ne faut jamais se décourager, madame la marquise, c'est que la lumière s'est faite tout à coup, et que j'ai trouvé ce que je cherchais.

La jeune femme eut un sourd gémissement.

—Dans la plupart des événements de la vie, le hasard joue un rôle important, continua Morlot ; c'est lui, c'est Dieu, si vous le voulez, qui, du doigt m'a désigné les coupables.

Une voiture avait emporté l'enfant d'Asnières, et le 20 août entre cinq et six heures du matin, elle arrivait ici, au château de Coulange. Madame de Perny, votre mère, reçut l'enfant et la femme qui l'apportait, laquelle allait jouer au château, pendant quelques jours, le rôle de sage-femme.

La marquise s'était de nouveau affaissée. Un tremblement convulsif secouait ses membres.

Morlot poursuivit :

—Le même jour, dans l'après-midi, il fut déclaré à la mairie de Coulange, qu'un enfant du sexe masculin était né du marquis et de la marquise de Coulange. Et cette déclaration est signée Sosthène de Perny. C'est ainsi que l'enfant volé à Asnières, devint fils du marquis de Coulange, le futur héritier de son nom et de son immense fortune. Voilà, du moins, ce que pensaient alors les criminels ; et c'est dans cette pensée que se trouve le mobile du double crime.

La marquise releva brusquement la tête et montra à l'agent de police sa figure inondée de larmes.

—Monsieur Morlot, dit-elle, d'une voix brisée, tout cela est la vérité. Ainsi, je suis pour vous, une misérable, une infâme, qui a volé un enfant à sa mère afin de s'approprier la fortune de Coulange ?

—Madame la marquise, répondit Morlot, d'un ton solennel, si je vous eusse cru coupable, vous seriez en prison.

—Oh ! fit-elle en frissonnant.

—Vous êtes innocente, reprit Morlot, en adoucissant le timbre de sa voix ; malgré vous, fatalement, par le silence que vous avez dû garder, vous êtes une victime !

—Ah ! si vous saviez, si vous saviez !

—Vous n'avez rien à m'apprendre, madame ; ce que vous avez souffert, je le sais. Oh ! je suis parfaitement renseigné ; oui, je sais